

Le JOURNAL

SÈVRE & LOIRE

UN TERRITOIRE VIVANT & SURPRENANT



Bilan mi-mandat

**AGIR POUR
NOTRE
COMMUNAUTÉ**

Janvier 2024
SOMMAIRE

/// P.2-3
ORGANISATION
& MOYENS

/// P.4-5
AGIR POUR
LE TERRITOIRE

/// P.6-7
AGIR AU SERVICE
DES HABITANTS

/// P.8
ÉVÈNEMENTS

BILAN DE NOTRE feuille de route !

Édito



L'année 2023 signe l'achèvement de plusieurs gros projets de la Communauté de communes Sèvre & Loire, tels que **les travaux à la piscine Divaquatic** qui ont permis de renforcer le confort des nageurs et du personnel et de proposer un nouveau bassin ouvert en extérieur toute l'année, ou comme **l'élaboration du PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement

Durable) qui projette l'aménagement du territoire à moyen terme, ou encore le renforcement de notre **action communautaire pour les Solidarités** avec la structuration d'un Service Autonomie à Domicile et l'intégration du CLIC.

La Communauté de communes Sèvre & Loire est incontestablement un acteur essentiel du territoire. Elle apporte quotidiennement des services de qualité à ses habitants et fédère ses entreprises. Après un démarrage du mandat dans un contexte particulier de crise sanitaire, la Communauté de communes Sèvre & Loire ainsi que ses communes-membres ont su s'adapter comme la plupart d'entre nous et maintenir un niveau d'accueil et de services essentiels. Cet épisode n'a pas ralenti notre action communautaire en faveur du territoire. Vous trouverez au sein de ce journal la mise en œuvre de notre feuille de route définie en début de mandat.

Aujourd'hui, ce sont des **enjeux de transformation écologique** qui priment et qui se retrouvent au cœur de nos politiques publiques de manière transversale sur plusieurs thématiques.

Nos préoccupations principales se concentrent également sur :



L'opportunité de réinventer l'aménagement du territoire en prenant en compte les évolutions actuelles : le Zéro Artificialisation Nette, la densification urbaine, la transition écologique. Le PLUi se construit dans la durée pour une vision d'aménagement durable et respectueuse de notre cadre de vie.



La volonté de maintenir des services de qualité pour les habitants et les entreprises, tout en tenant compte des moyens de la Communauté de communes Sèvre & Loire.



La nécessité d'absorber les nouvelles réglementations qui viennent de l'Etat et qui ne sont pas toujours faciles à comprendre au niveau local (comme par exemple la gestion de la prévention des inondations à travers la Gemapi), les nouveaux besoins, les nouvelles politiques publiques, pour répondre aux nouveaux enjeux du territoire.

La concertation avec les habitants et les acteurs locaux est à ce jour activée par la Communauté de communes Sèvre & Loire pour échanger sur les politiques publiques majeures. Par exemple, un comité local d'habitants a été consulté pour partager la vision d'aménagement du territoire dans le cadre de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

La Communauté de communes Sèvre & Loire, c'est :


- Un conseil communautaire composé de 44 élus des 11 communes du territoire qui décide des orientations et des actions menées par la Communauté de communes Sèvre & Loire
- Un bureau communautaire qui regroupe 13 élus agissant au quotidien pour l'action communautaire
- 12 commissions thématiques composées d'un.e élu.e de chaque commune qui proposent, échantent, construisent et suivent les projets
- Des équipes de 280 professionnels qui agissent au quotidien pour le service public de la Communauté de communes Sèvre & Loire auprès des habitants, des entreprises, des partenaires

Je tiens à remercier l'ensemble des élus et des équipes qui agissent avec engagement et professionnalisme au service du territoire de Sèvre & Loire.

Bonne lecture,
Christelle Braud, Présidente



Pour mieux comprendre le fonctionnement de la Communauté de communes

Cliquez ici  ou

Scannez ce
QR-Code



Une organisation facilitante, des moyens optimisés, pour être acteur du développement du territoire

UN TERRITOIRE DE PARTAGES

et de partenariat

Coconstruire et partager avec l'ensemble des partenaires du territoire est une priorité pour la Communauté de communes. Les 11 communes sont des acteurs privilégiés !



UNE ORGANISATION

agile

- > Ce sont près de 280 collaborateurs de 30 métiers différents qui agissent au service des politiques locales développées par la Communauté de communes et au service du territoire, de ses habitants et de ses entreprises.
- > Pour s'adapter au mieux à tous les changements, les équipes réinterrogent constamment leur organisation. L'organigramme se veut transversal et l'organisation agile pour privilégier la réactivité et l'efficacité. La Communauté de communes s'est engagée dans une démarche continue d'amélioration à travers la Qualité de Vie au Travail, le développement du dialogue social et de réflexions copartagées en groupes de travail concertés.



DES MOYENS

pour agir



Jean-Marie POUPELIN,

vice-Président en charge des finances et des mutualisations



Nos engagements :

- > Optimiser les ressources de la Communauté de communes Sèvre & Loire
 - Consolidation du suivi des budgets avec la mise en place d'un contrôle de gestion et le développement d'outils internes de mesures et de suivi de nos finances
 - Élaboration et animation d'une politique d'achat pour améliorer la qualité des prestations achetées et nos dépenses
 - Initiation d'une démarche de Pacte Financier et Fiscal avec les 11 communes du territoire pour partager une culture Finances commune, des indicateurs communs, s'engager sur des actions favorisant une meilleure gestion et en soutien au territoire
 - Initiation d'une démarche sur l'achat durable et responsable avec la mise en place de clauses d'insertion, environnementales et sociales
- > S'inscrire en partenaire acteur du développement du territoire de Sèvre & Loire
 - Contractualisations avec les partenaires institutionnels comme l'État, la Région, le Département pour répondre aux enjeux du territoire et mobiliser les fonds nécessaires au développement des projets des communes et de la Communauté de communes Sèvre & Loire. Par exemple le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique).
 - Contractualisation avec la Région pour le programme européen Leader avec la mise en place d'un Groupement d'Action Locale (GAL) en Sèvre & Loire



- > Réfléchir aux mutualisations possibles entre communes et Communauté de communes Sèvre & Loire, pour doter le territoire d'ingénierie, de moyens, d'équipements renforcés tout en maîtrisant nos dépenses
- > Clarifier la gestion patrimoniale des équipements et du foncier de la Communauté de communes Sèvre & Loire



Agir pour le territoire

FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

une réalité concrète



Anne CHOBLLET

vice-Présidente en charge des Mobilités et du Développement Durable



Nos engagements :

- > **Élaboration, validation et animation d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** en lien avec nos partenaires : ce document socle va permettre à la Communauté de communes Sèvre & Loire d'agir. 47 actions y sont recensées, une grande partie sont déjà mises en œuvre et d'autres restent à déployer. Elles concernent 6 axes essentiels :
 - 1 Vivre et travailler dans des bâtiments performants, écologiques et économes en énergie
 - 2 Provoquer le changement en développant des mobilités de proximité et plus durables
 - 3 Adapter le territoire pour atténuer les effets du changement climatique
 - 4 Mobiliser les acteurs économiques et les consommateurs autour de la transition écologique
 - 5 Devenir un territoire plus autonome en énergies renouvelables et locales
 - 6 Faire connaître et faire vivre le PCAET
- > **Lancement d'une démarche d'éco-exemplarité interne** avec les collaborateurs de la Communauté de communes Sèvre & Loire
- > **Élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).**
- > **Lancement d'une démarche de contractualisation avec l'Ademe** pour la signature d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT) par lequel la Communauté de communes Sèvre & Loire va s'engager à atteindre des objectifs de transition sur des items transversaux liés à la sobriété écologique.



- > **Construire un Plan Pluriannuel d'investissement** pour la transition énergétique du patrimoine bâti communautaire
- > **Élaborer un schéma directeur des énergies renouvelables (EnR)** dans le cadre de la loi d'accélération de la transition énergétique

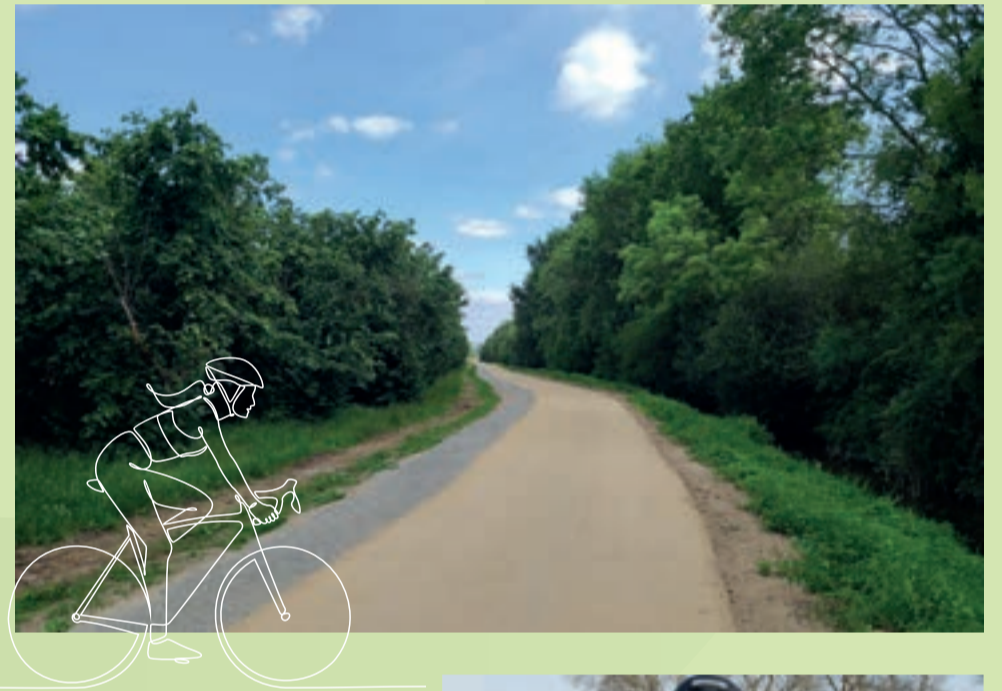
FAVORISER LE DÉPLACEMENT DURABLE

des habitants



Nos engagements :

- > **Prise de compétence Mobilités** par la Communauté de communes Sèvre & Loire qui est devenue un acteur privilégié du Déplacement durable sur le territoire, en partenariat avec la Région et le Département
- > **Réalisation d'un schéma des itinéraires cyclables structurants** : 1 piste cyclable intercommunale par an est l'objectif fixé par le plan d'actions. Exemple : l'itinéraire cyclable entre Divatte-sur-Loire et Saint-Julien-de-Concelles. À venir sur 2024 : la réalisation de la piste cyclable entre Le Pallet et La Chapelle-Heulin.




- > **Mise en place d'un service de location de vélos** à assistance électrique et des aides à l'achat



Cela vous intéresse !

Contact :

 <https://interco.cc-sevreloire.fr/rubrique/service-de-location-de-vae/>

 02 51 71 92 14

- > **Initiation d'échanges avec le territoire métropolitain de Nantes** et autres partenaires pour disposer à terme d'un ticket unique de transport pour les habitants de Sèvre & Loire
- > **Incitation à la participation des collaborateurs de la Communauté de communes Sèvre & Loire** et des entreprises du territoire au Défi Mobilités en Pays de la Loire, organisé par l'Ademe au printemps de chaque année



- > **Accompagner la mise en place d'un Transport à la Demande** en faveur des déplacements domicile-travail fin 2024.
- > **Réaliser un plan de déplacement de l'administration (PDA)** ayant pour objectif d'optimiser les déplacements domicile-travail et professionnel des agents de la Communauté de communes Sèvre & Loire et de favoriser le recours à des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle.

DÉVELOPPER L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

de manière équilibrée et partagée en confortant la qualité du cadre de vie



Jean-Pierre MARCHAIS

vice-Président en charge de l'Aménagement du territoire



Nos engagements :

- > Construction d'une vision d'aménagement à moyen terme pour le territoire à travers :
 - la prise de compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)
 - l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) pour aboutir à un Plan Local d'Urbanisme intercommunal
 - la participation à la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) géré par le Syndicat Mixte du Pays et du SCoT du Vignoble de Nantes
 - la prise en compte des nouvelles réglementations nationales, notamment le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) : cet objectif fixé pour 2050 bouleverse la façon de penser l'aménagement du territoire, puisqu'il demande à tous les territoires de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020
- > Instauration d'un dialogue citoyen sur la vision d'aménagement du territoire avec la création d'un comité local associant des habitants à la stratégie définie pour le PLUi. 44 habitants ont participé à 4 ateliers pour partager leur vision du territoire et définir les objectifs qui leur semblent prioritaires
- > Création d'un service d'accompagnement des communes à la revitalisation des bourgs et contractualisation avec l'État pour la labellisation Petites Villes de Demain et l'engagement dans une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)
- > Création d'un Espace Habitat Energie - France'Rénov permettant d'orienter les habitants et de favoriser l'attribution d'aides à la rénovation énergétique des habitats individuels
- > Mise en place de la dématérialisation des actes d'urbanisme et développement d'applicatifs sur le Système d'Information Géographique (SIG)



- > Réaliser une étude sur les nouvelles formes d'habitat de demain, et approfondir les questions de renouvellement urbain.

Un espace habitat et énergie pour vous renseigner sur vos démarches.

Cliquez ici

ou Scannez ce QR-Code



GARANTIR LA PROMOTION ET L'ANIMATION DU TERRITOIRE

conforter son attractivité



Catherine GARCIA-SENOTIER

vice-Présidente en charge de la Promotion du territoire



Nos engagements :

- > Lancement d'une réflexion sur une nouvelle stratégie touristique pour le territoire et création d'une SPL (société publique locale) dont la mission principale sera consacrée au tourisme, en partenariat avec Clisson Sèvre Maine Agglo
- > Initiation et développement d'un programme d'animations sur le territoire : Festi'Loire, Festi'Sèvre, la Rentrée du Vignoble à Vélo
- > Maintien des partenariats avec les acteurs locaux : Office Communautaire des Relations Internationales (OCRI), Cap Sport et Nature, Expo Vall, ...
- > Participation aux études de valorisation de la Loire et de la Sèvre avec nos partenaires



- > Aménager une halte-vélo à la Pierre Percée à Divatte-sur-Loire

FAVORISER LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE du territoire



Emmanuel RIVERY

vice-Président en charge du Développement économique

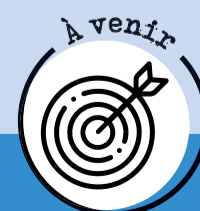


Nos engagements :

- > Elaboration d'une nouvelle stratégie de développement économique qui prend en compte la recherche d'optimisation du foncier notamment à travers :
 - une autre manière d'aménager les zones économiques pour répondre aux nouveaux enjeux de densification et de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) au sein de nouvelles zones économiques identifiées au futur PLUi
 - la définition de critères de choix d'accueil des entreprises qui s'installent sur le territoire pour préserver le cadre de vie et favoriser le lien entre travail et vie sociale à travers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), la limitation des déplacements, le soutien à l'économie locale



- > Animation de la vie économique du territoire afin de faciliter la création de réseaux et d'interconnaissances entre les entreprises
- > Réalisation de travaux de requalification des zones économiques existantes : zone des Dorices à Vallet, zone de la Noë Bachelon au Loroux-Botttereau, zone des 4 chemins à Mouzillon...
- > Engagement de l'extension de la zone de Saint-Clément à Divatte-sur-Loire pour favoriser l'installation de petites et moyennes entreprises



- > Concevoir un plan pluriannuel d'investissement pour l'immobilier d'entreprises
- > Réfléchir à de nouvelles formes d'accueil des entreprises

Agir au service des habitants

DÉVELOPPER UNE OFFRE CULTURELLE

complémentaire & adaptée



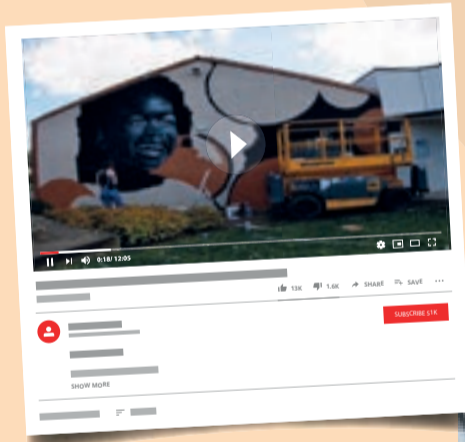
Jérôme MARCHAIS

vice-Président en charge de la culture, des piscines et du sport



Nos engagements :

- > Création de l'école de musique Sèvre & Loire sur 2 sites (pôle Loire à Divatte-sur-Loire et pôle Sèvre à Vallet) gérée en régie, pour l'ensemble du territoire, avec pour objectifs de développer l'offre musicale et la pratique amateurs
- > Intégration de la bibliothèque de La Remaudière dans le réseau de lecture publique
- > A travers le Projet Culturel de Territoire (PCT) :
 - création d'un événement commun sur les 11 communes du territoire, Echomobile
 - déploiement de projets culturels sur toutes les communes
 - proposition d'une offre culturelle pour tous



Vidéo création d'une œuvre

- > Création d'un agenda culturel partagé



Cela vous intéresse !

Pour y accéder :

<https://openagenda.com/fr/sortez-chez-vous?lang=fr>



- > Renouveler la contractualisation avec le Département et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour un nouveau Programme Culturel de Territoire (PCT 2) pour les années 2023 à 2027



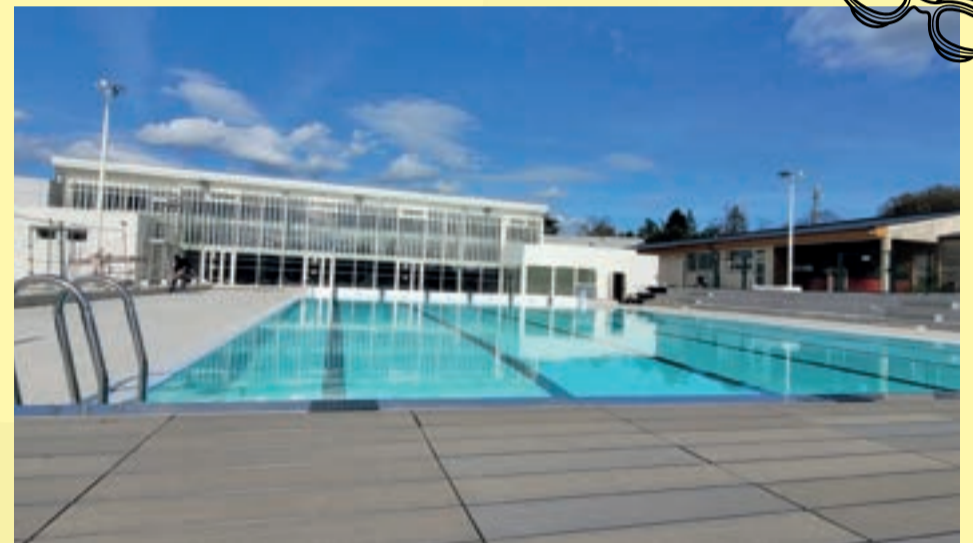
- > Développer le partenariat pour mettre en place des actions communes pour les lecteurs, entre le réseau de lecture publique de la Communauté de communes Sèvre & Loire et les médiathèques des communes

PROPOSER UNE OFFRE AQUATIQUE

complémentaire et de qualité

Nos engagements :

- > Création d'un seul service Piscines pour les habitants, avec 2 équipements aquatiques sur le territoire : Naïadolis à Vallet et Divaquatic au Loroux-Bottreau
- > Harmonisation de l'offre, des pratiques professionnelles et des tarifs : une carte unique pour les 2 équipements
- > Réalisation de travaux de rénovation de la piscine Naïadolis
- > Réalisation de travaux de rénovation et d'agrandissement de la piscine Divaquatic avec l'installation d'un bassin nordique, bassin extérieur ouvert toute l'année
- > Mise en place d'un programme d'actions visant à réduire les consommations de fluides



FAVORISER LA COOPÉRATION

en matière sportive

- > Mise en place d'une nouvelle édition du Printemps du Sport en Sèvre & Loire, après une pause du fait du contexte sanitaire, événement permettant aux jeunes du territoire de découvrir des pratiques sportives pendant les vacances de printemps



FAVORISER UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

de qualité & de proximité



Pascal EVIN

vice-Président en charge des Solidarités



DÉPLOYER UNE POLITIQUE

favorisant le « grandir ensemble »



AGIR POUR LA BONNE QUALITÉ

des eaux



Christophe RICHARD,

vice-Président en charge de l'enfance et la parentalité



Jean-Marc JOUNIER

vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement



Nos engagements :

- > Co-organisation d'un évènement Festi'Familles à destination des familles du territoire
- > Mise en place d'actions en direction de la parentalité
- > Création d'un évènement pour les professionnels de la petite enfance
- > Création d'un point d'accueil et d'écoute pour les jeunes, en partenariat avec l'École des Parents et des Éducateurs
- > Initiation d'une démarche pour la création d'un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) sur l'ensemble du territoire au 1^{er} janvier 2024

C'est quoi un LAEP ?

C'est un espace ludique et d'échanges ouvert aux enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent. Le LAEP accueille aussi les futurs parents.



Gratuit et anonyme, ce lieu répond à plusieurs objectifs :

- 1 Agir en prévention pour accompagner le questionnement des familles
- 2 Soutenir la relation parent enfant
- 3 Proposer un lieu d'écoute et d'attention mutuelle sans visée thérapeutique
- 4 Faciliter l'échange et la socialisation
- 5 Sortir de l'isolement
- 6 Favoriser la mixité sociale
- 7 Ce lieu sera itinérant sur les communes du Landreau, de La Regrippière, du Loroux-Bottreau et de Vallet, ouvert du mercredi au samedi.



- > Contractualiser avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) pour une nouvelle Convention Territoriale Globale, permettant de soutenir des actions notamment sur la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité sur le territoire, en partenariat avec tous les acteurs locaux et les communes



Nos engagements :

- > Initiation d'une démarche de structuration des services intervenant à domicile en un Service Autonomie à Domicile, développement des moyens de gestion
- > Intégration du CLIC au sein de la Communauté de communes Sèvre & Loire, service d'information et de conseil auprès des personnes en perte d'autonomie et de leur famille
- > Création de temps d'échanges et de rencontres avec les CCAS des communes
- > Création d'un nouveau service à destination des familles sur le territoire avec la prise de compétence Crématorium. La construction et la gestion de cet équipement ont été confiées aux Pompes Funèbres Gérard, par le biais d'une délégation de service public
- > Maintien du soutien financier apporté aux associations locales intercommunales à caractère social



- > Transformer les services d'aide et de soins à domicile en services autonomie pour répondre à la réforme nationale et améliorer la prise en charge des personnes dépendantes.
- > Mener une réflexion sur les actions santé existantes ou à développer sur le territoire Sèvre & Loire

Nos engagements :

- > Définition d'un mode de gestion et d'une tarification de la redevance d'assainissement collectif harmonisés à l'échelle du territoire, pour faire suite à la prise de compétence et aux différents contrats préexistants
- > Validation d'un plan d'investissement pour les équipements d'assainissement collectif et travaux de rénovation de plusieurs stations
- > Réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement collectif des eaux usées, avec les 11 communes du territoire
- > Encourager la réhabilitation des installations d'assainissement autonomes
- > Lancement d'un schéma directeur mutualisé pour la gestion des eaux pluviales sur le territoire
- > Suivi des révisions des plans de prévention des risques naturels d'inondations sur les bassins Loire Amont et Sèvre Nantaise, menées par les services de l'État
- > Organisation du portage politique et technique de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (Gemapi) : renforcer les actions des partenaires du territoire pour améliorer la qualité de nos cours d'eau et préparer la prise en gestion de la digue pour janvier 2024

- > Élaborer un plan intercommunal de sauvegarde (PICS) en lien avec les Les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des communes



INSTALLER UNE GESTION DURABLE

des déchets



Xavier RINEAU

vice-Président en charge des Déchets



Nos engagements :

- > Calibrage ajusté de la redevance incitative en fonction de la prospective financière et du nombre de passages en déchèteries
- > Animation d'une action Famille zéro déchet
- > Déploiement de la collecte des biodéchets sur le territoire



- > Développer le réemploi sur le site actuel du Complexe d'accueil des déchets situé au Loroux-Bottreau
- > Engager un plan de prévention des déchets notamment sur les déchets verts
- > Transférer au Syndicat Valor3E la compétence du traitement des déchets pour se conformer à la réglementation



LAEP : Papote & Partage



**OUVERTURE À PARTIR DU
MERCREDI 10 JANVIER 2024**



LE LOROUX-BOTTEREAU
Salle F. Praud Rue du Square

Permanence
le mercredi
de 9h30 à 11h30



LE LANDREAU
Pôle enfance
2 La Brilletière

Permanence
le jeudi & le vendredi
de 9h30 à 11h30



VALLET
Multi accueil - La Maison des doudous
2 rue saint Michel

Permanence
le samedi
de 9h30 à 11h30



Les futurs parents
sont les bienvenus



LA REGRIPIÈRE
Impasse du Chateau

Permanence
le vendredi
à compter
de Fin 2024

Seuls les enfants
accompagnés
d'un adulte
sont accueillis



La confidentialité
et la neutralité sont
assurées



Gratuit,
en libre accès

2 accueillants formés
à l'écoute sont présents



Tous nos vœux pour 2024

“ Les élus et l'ensemble
du personnel de la
Communauté de communes
Sèvre & Loire vous
souhaitent une
bonne année 2024. ”



Le **JOURNAL SÈVRE & LOIRE**
#MI-MANDAT - Janvier 2024

Rédaction - Service communication
Directrice de la publication - Christelle Braud
Conception - Mediapilote Cholet
Tirage 25 000 ex - Impression La Contemporaine
Retrouvez tous nos journaux sur interco.cc-sevreloire.fr



Pour en savoir +

Consultez
nos sites internet
et abonnez-vous à nos
réseaux sociaux.



- <https://www.cc-sevreloire.fr>
- <https://lentrainante.cc-sevreloire.fr>
- <https://interco.cc-sevreloire.fr>
- <https://piscine.cc-sevreloire.fr>
- <https://dechets.cc-sevreloire.fr>
- <https://eau-assainissement.cc-sevreloire.fr>
- <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr>
- <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr>
- <https://enfance.cc-sevreloire.fr>